

BILAN D'ETAPE

M.I.A.
2018
2019
—

**PROGRAMME MOBILISATION POUR
UNE INCLUSION ACTIVE
DÉCEMBRE 2019**

ACCUEIL,
COOPÉRATION,
INSERTION POUR
LES NOUVEAUX
ARRIVANTS

**ACINA**





SOMMAIRE

2 Préambule

3 Présentation du programme

4 Organigramme - équipe M.I.A.

**5 Accompagnement social et
professionnel**

Accès aux droits

Santé

Enfance

Loisirs et Sport

Démarches Emploi et Formation

9 Habitat

12 Recensements pré-évacuation

**14 Projets locaux d'insertion et de
résorption**

20 Stratégie partenariale

21 Perspectives

PRÉAMBULE

Le programme Mobilisation pour une Inclusion Active met en oeuvre ses activités depuis le mois de septembre 2018 autour des trois axes d'intervention suivants :

1.

L'accompagnement socio-professionnel personnalisé

en vue de l'insertion des publics issus des bidonvilles et squats. La méthodologie d'accompagnement consiste à appréhender les parcours des personnes dans leur complexité, afin de mettre en place des actions d'accompagnement répondant à leurs besoins et permettant le renforcement de leur pouvoir d'agir.

Il s'agit d'appuyer les personnes dans la création de leur projet de vie et d'augmenter leur employabilité en leur donnant les moyens d'acquérir des repères et une meilleure connaissance du monde professionnel en France tout en consolidant leur auto-estime et en prenant en compte leurs conditions de vie.

2.

Le recensement en vue d'une mise à l'abri en cas

d'évacuation de bidonvilles ou de squats qui doivent permettre la mise à l'abri des personnes, et notamment des plus vulnérables. Ce travail doit s'effectuer en coopération avec les préfetures et les DRIHL/DDCS.

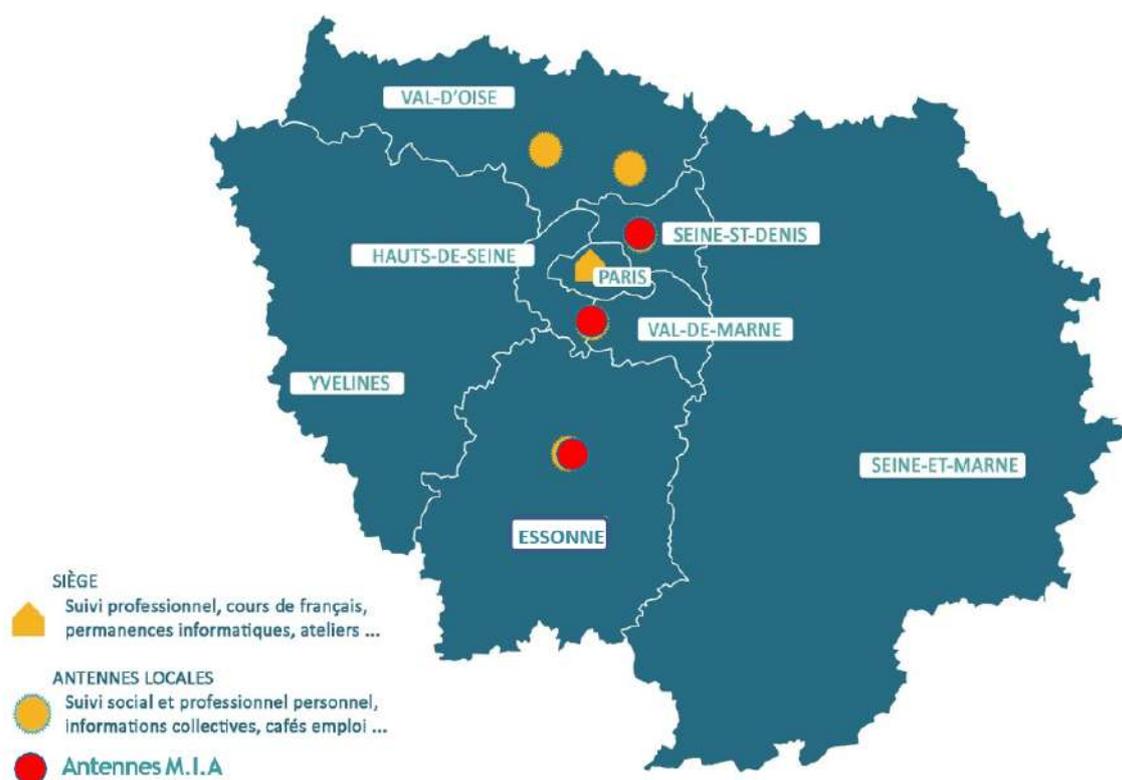
3.

La mise en oeuvre de projets locaux d'inclusion et de résorption construits à partir de la réalisation de diagnostics sociaux approfondis, en partenariat avec les pouvoirs publics, les acteurs locaux et les habitants du site visant à permettre une "sortie vers le haut" des habitants des bidonville ou squats vers le logement.

Ce rapport présente le travail accompli dans le cadre de ce programme depuis son démarrage, les difficultés rencontrées et les résultats obtenus. Il s'agit, à l'issue des 18 mois de mise en oeuvre, de comprendre les enseignements de cette expérimentation et de dessiner les perspectives qui se dégagent pour la phase de développement du programme.

Présentation du programme

Les équipes du programme Mobilisation pour une Inclusion Active (M.I.A.) sont installées à Corbeil-Essonnes, Bonneuil-sur-Marne et Saint-Denis. L'installation au cœur de nos territoires d'intervention nous assure un ancrage territorial et facilite grandement le déploiement de nos équipes sur les lieux de vie des personnes que nous accompagnons ainsi qu'une grande proximité avec les acteurs locaux.



Le programme M.I.A. est déployé dans les départements de l'Essonne, des Hauts-de-Seine, du Val-de-Marne et de Seine-Saint-Denis. ACINA intervient également depuis 2015 dans le département du Val-d'Oise auprès des habitants des bidonvilles et squats, hors programme M.I.A., en partenariat avec notamment la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et le Conseil Départemental du Val-d'Oise.

Les équipes M.I.A. sont composées de travailleurs sociaux, de conseillers en insertion professionnelle, des responsables d'antenne (coordinatrices), des chargé.es de partenariat, de deux co-directrices de programmes et d'une responsable administrative et financière.

Ci-dessous le détail de l'organigramme du programme M.I.A.

Organigramme - équipe M.I.A.



Les équipes ACINA participent chaque mois à des temps de formation et d'échange de pratiques afin de monter en compétence et améliorer ainsi la qualité de nos interventions auprès des publics accompagnés par l'association et la pertinence de nos relations partenariales.

Accompagnement social et professionnel

Depuis le lancement du programme Mobilisation pour une Inclusion Active en juillet 2018 (opérationnel en septembre 2018), les équipes de travailleurs sociaux (TS), conseillers en insertion professionnelle (CIP) et coordinatrices ont accompagné **304 ménages**.

208 ménages sont actuellement accompagnés soit 358 personnes adultes. Environ 40% des personnes adultes accompagnées sont des femmes. 21 ménages sont des anciens suivis d'ADOMA.

Les TS et CIP ont réalisé :

- 2409** entretiens individuels
- 2976** entretiens téléphoniques
- 100** permanences dans 5 villes d'Ile-de-France
- 360** accompagnements physiques
- 820** visites/entretiens au sein de squats, bidonvilles ou hôtels
- 48** ateliers collectifs (234 participants)
- 1349** démarches sociales diverses
- 950** démarches emploi diverses

Accès aux droits



287 domiciliations administratives
50 renouvellements



113 demandes d'ouverture des droits à la CAF
28 dossiers acceptés



85 ouvertures de comptes bancaires



22 démarches auprès de l'ambassade



86 déclarations d'impôts

Santé



121 demandes de CMU-C
23 CMU-C obtenus



104 demandes d'AME
22 AME obtenues



99 accompagnements vers des PASS



1 campagne de vaccination avec la ville de Montreuil

Il est important de souligner que **seules 20% des demandes effectuées dans le cadre d'une AME, de la CMU-C/PUMA ou à la CAF ont abouties à une ouverture de droits effective en 18 mois.**

Au-delà de freiner le plein exercice des droits, cette situation provoque des difficultés majeures dans l'accès aux soins et a une incidence directe sur l'accès au logement et à l'hébergement.

Accompagnement social et professionnel

En se rendant directement sur les lieux de vie, les équipes de M.I.A sont souvent les seuls interlocuteurs des familles vivant en bidonvilles. Dès lors, il est crucial d'apporter une **attention particulière aux plus vulnérables** d'entre eux, notamment les jeunes mères et les enfants. Ainsi, un accompagnement particulier leur est proposé de même que, ponctuellement, des activités de sport et de loisirs.

Enfance



165 inscriptions à l'école
138 enfants scolarisés



97 démarches liées à la protection de l'enfance
3 informations préoccupantes

La scolarisation peut être ralentie du fait de l'absence de places suffisantes dans les écoles ou dans les dispositifs spéciaux UPE2A. Dans ce contexte, l'appui de la mission "scolarisation" des Enfants du Canal, de l'ASET 93 ou des Antennes Scolaires Mobiles constitue un soutien très précieux aux équipes de M.I.A. Néanmoins, ces acteurs sont principalement présents en Seine-Saint-Denis et pas dans les autres départements.

Loisirs et sport



Afin de participer à l'éveil des enfants rencontrés sur les terrains, trois partenariats ont été mis en place avec les associations Sport dans la Ville, Les Enfants du Canal et Big Bang Ballers. Plus de 50 enfants ont par exemple ainsi participé, avec le soutien des équipes d'ACINA, à des ateliers d'initiation au basket.



*Atelier basket avec Big Bang Ballers -
Bonneuil-sur-Marne - Mai 2019*

Accompagnement social et professionnel

Démarches emploi et formation

Parmi l'ensemble des personnes suivies dans le cadre du programme M.I.A, **86 sont actuellement accompagnées sur ce volet**. Ces personnes bénéficient d'un suivi individualisé afin de leur permettre d'accéder à un emploi stable.

Plus de **150 personnes ont été accompagnées depuis septembre 2018 sur ce volet**.

Pour ce faire, les équipes de conseillers en insertion professionnelle d'ACINA ont réalisé de nombreuses démarches :



176 inscriptions
326 appui à l'actualisation
Le nombre d'actualisation est supérieur au nombre total de personne accompagnées car il faut parfois refaire cette démarche à plusieurs reprises en cas de non actualisation.



143 CV réalisés



276 candidatures envoyées



30 personnes accompagnées dans leur prise de poste



140 personnes ont accédé à des cours de français dont la moitié au sein de cours dispensés par les bénévoles d'ACINA.



Les conseiller.es en insertion professionnelle de l'association évaluent **40% des personnes accompagnées comme étant très éloignées de l'emploi**, c'est-à-dire nécessitant plus d'un an d'accompagnement, 30% entre 6 à 12 mois et 30% comme étant proches, c'est-à-dire pouvant prétendre à trouver un emploi et s'y maintenir en moins de 6 mois.

Accompagnement social et professionnel

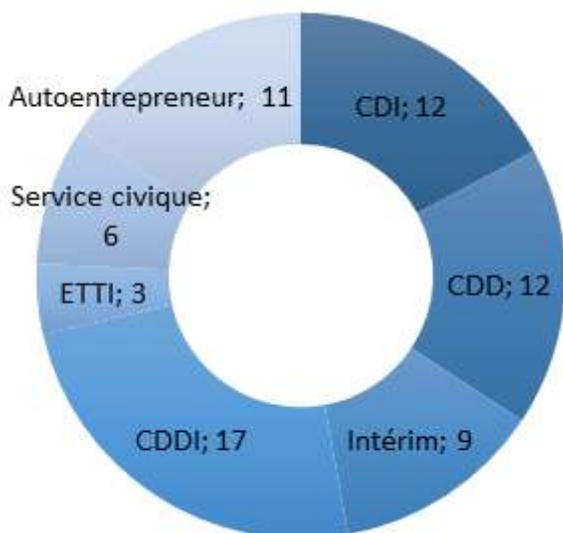
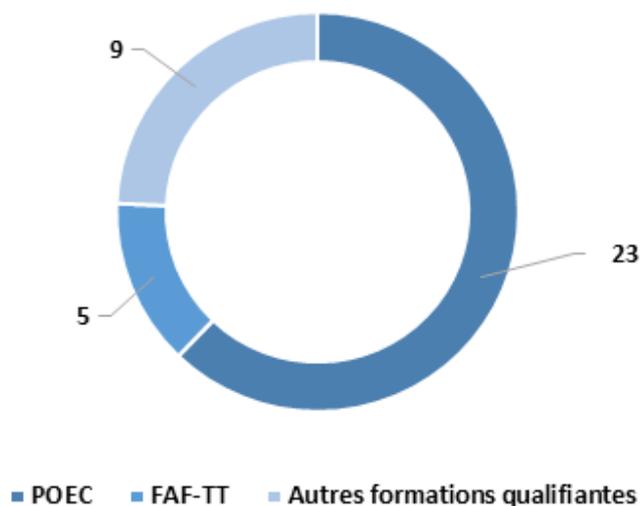
Ces différentes démarches d'accompagnement ont permis à 37 personnes d'avoir accès à une formation depuis le mois de septembre 2018 et à 70 autres d'avoir accès à un emploi.

Ainsi **71% des personnes accompagnées vers l'emploi et la formation ont déjà eu une sortie positive.**

FORMATION



37 personnes ont accédé à une formation :



EMPLOI

Après 16 mois d'intervention, **70 personnes accompagnées ont pu accéder à une source de revenus formelle** dont 12 en CDI et 12 en CDD de droit commun.

Habitat

HEBERGEMENT

249
appels
115

123 fiches
SIAO

13 dossiers
DALO déposés
2
reconnaisances

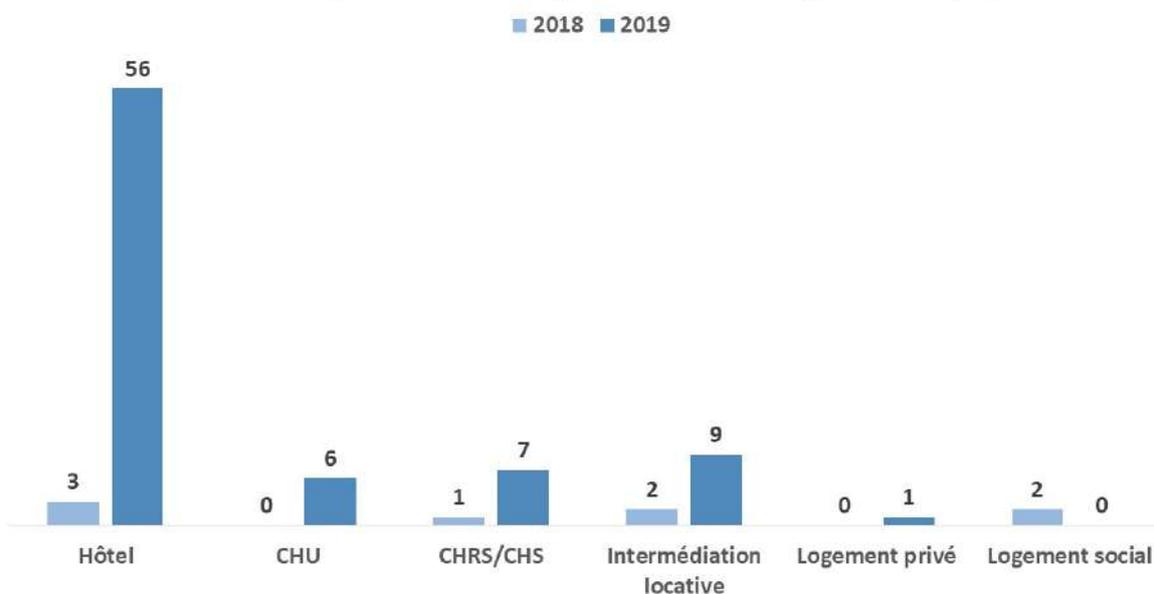
LOGEMENT

101 DLS +
33
renouvellements

Grâce à l'accompagnement réalisé par les équipes, 87 ménages - **160 personnes** - ne vivent désormais plus en squat ou bidonville.

Une grande partie de ces ménages a eu une proposition en hôtel social suite à des évacuations de bidonvilles : **53 ménages** accompagnés ont eu une **proposition de mise à l'abri suite à des diagnostics** réalisés par ACINA.

Accès à l'hébergement et au logement des ménages accompagnés



On constate une forte **augmentation du nombre d'accès à l'hébergement ou au logement passerelle en 2019**. En effet, le temps de l'accompagnement et l'ancrage territorial des antennes ont permis une augmentation des propositions en Solibail et en centre d'hébergement (CHU, CHRS) en 2019. **L'ancienneté des demandes SIAO et DLS est un facteur déterminant** en termes de propositions adressées aux familles.

Nous observons cette tendance s'accroître progressivement et de manière constante. Cela se poursuivra en 2020, avec des entrées en logement social également. Néanmoins, on relève que **seuls deux ménages ont intégré une structure d'hébergement directement depuis un bidonville** sans passer par l'hôtel.

Cela met en exergue la nécessité d'accorder des délais suffisants pour la mise en oeuvre de l'accompagnement à partir de bidonvilles et squats "stabilisés" pour permettre une résorption par le haut de ces sites sans engorger les dispositifs d'urgence.

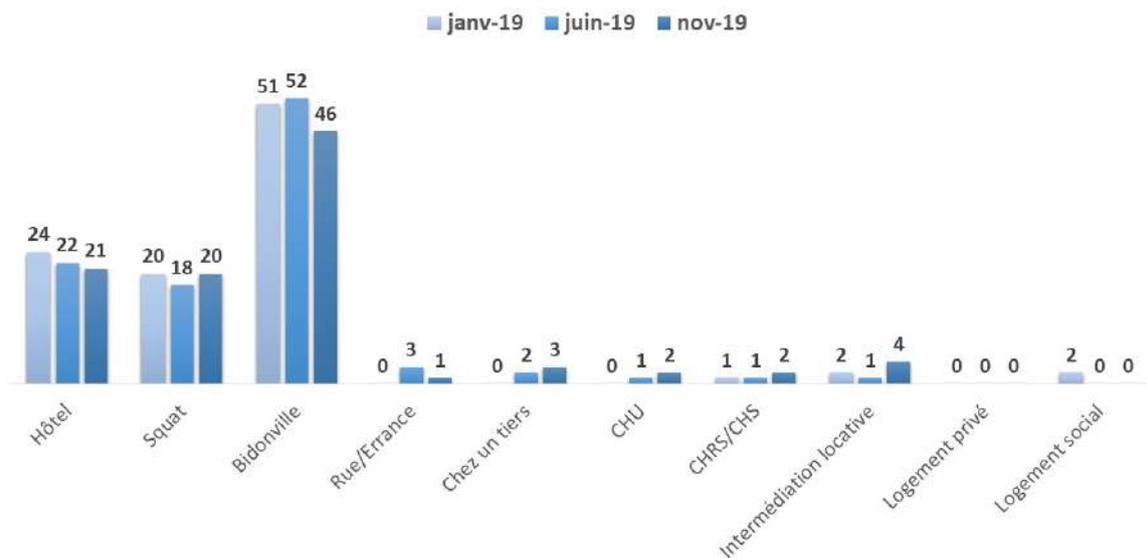
Habitat

Le graphique n°2 présente l'évolution de l'habitat des ménages accompagnés à 3 moments de l'année 2019: janvier, juin et novembre. Les chiffres présentés sont des pourcentages, les chiffres absolus ne rendraient pas compte de la réalité car la file active a doublé en un an (graphique n°1). De plus, de nombreux suivis se sont interrompus au cours de l'année puisque 100 ménages qui ont été accompagnés ne le sont plus actuellement (304 ménages accompagnés en cumul depuis septembre 2018). La majorité de ces suivis ont pris fin à la suite d'expulsions entraînant une rupture de l'accompagnement et de quelques sorties positives associées à une autonomisation complète des ménages telles que les deux entrées en logement social. Par ailleurs, il est à noter que de plusieurs suivis d'ADOMA n'ont pas souhaité poursuivre l'accompagnement suite au changement d'opérateur.

Le graphique ci-après nous permet de constater que malgré l'augmentation de la file active, la proportion de personnes vivant en bidonville tend à se réduire légèrement, représentant désormais moins de 50% du total des ménages accompagnés. Cela confirme la tendance observée par le graphique de la page précédente.



2 Répartition en pourcentage des ménages selon leur lieu de vie en janvier, juin et novembre 2019



Les ménages qui parviennent à se maintenir en accompagnement augmentent leur chance de sortir du bidonville / squat de manière proportionnelle à la durée du suivi.

L'accès à l'hébergement et au logement est le levier majeur de la résorption des bidonvilles par l'inclusion. Néanmoins, les personnes accompagnées rencontrent plusieurs freins :

- **Les personnes vivant en bidonvilles ne sont pas considérées comme prioritaires** pour l'accession au logement dans le cadre des plans départementaux d'action pour le logement des personnes défavorisées (PDALPD) et ne peuvent actuellement être enregistrées dans SYPLO (Système Priorité Logement).

- **Les dispositifs tels que le Solibail ne sont pas accessibles pour les personnes vivant en bidonville mais seulement pour les personnes hébergées** dans des dispositifs financés par l'Etat (CHU, CHR, hôtel social, etc..) et les personnes reconnues DALO (temps de reconnaissance long par rapport à la durée d'existence des bidonvilles et squats). Ainsi, de nombreuses personnes en bidonville ou squat qui auraient des revenus suffisants pour prétendre accéder au logement par ce biais sont "bloqués" dans leur parcours.

Afin d'atteindre les objectifs ambitieux de la stratégie régionale de résorption des bidonvilles, il semble clef d'envisager une adaptation des critères d'accès à ces différents dispositifs.

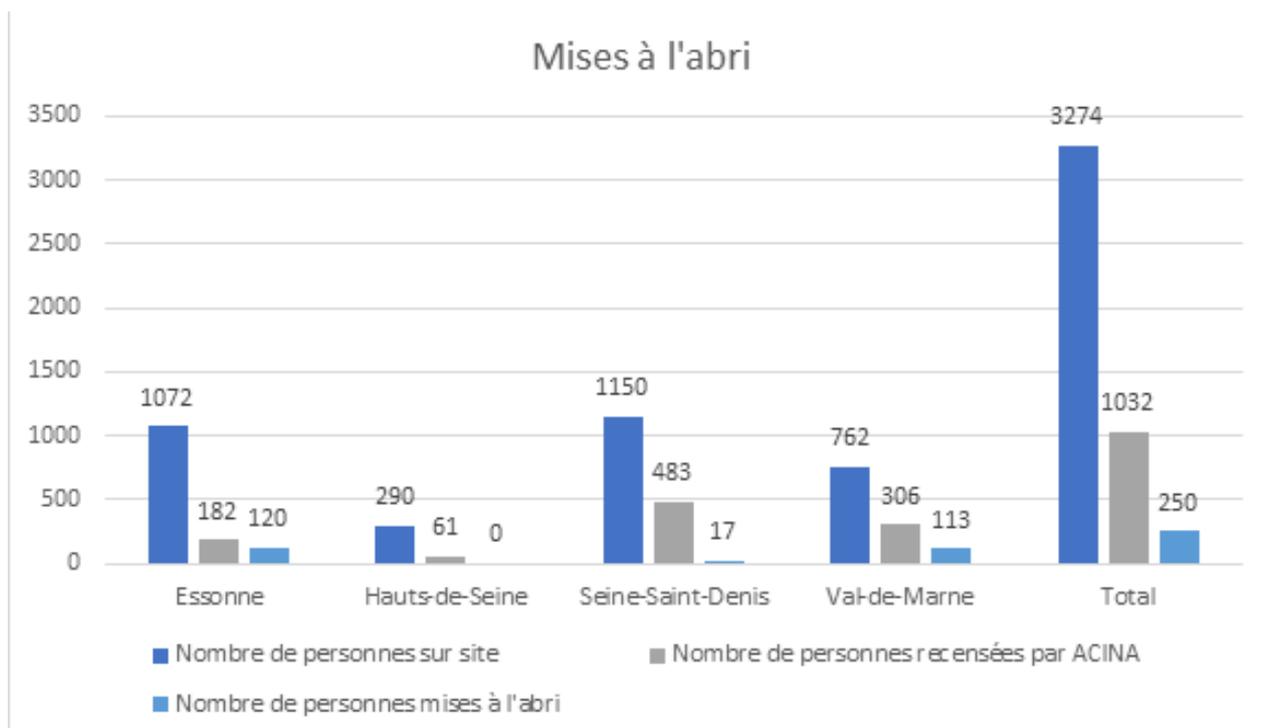
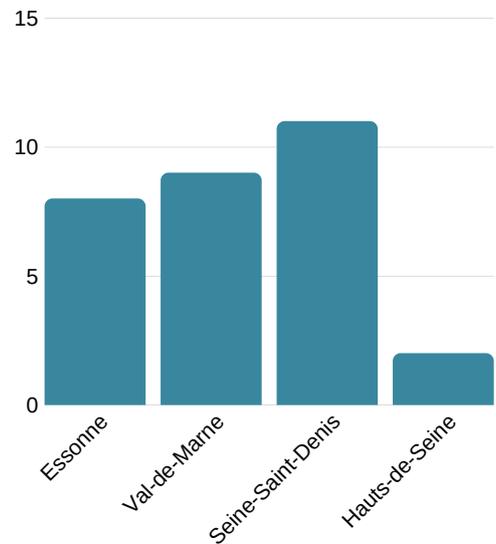


Recensements pré-évacuation

Depuis le mois d'août 2018, 30 recensements pré-évacuation ont été réalisés. Dans ce cadre, plus de **3000 personnes - soit près de la moitié de la population vivant en bidonville en Île-de-France - ont été rencontrées par les équipes d'ACINA dans le cadre d'une évacuation.**

Environ un tiers a souhaité solliciter une mise à l'abri. Ainsi, **280 ménages ont été recensés.** Finalement, 88 familles soit **30% de celles qui en avaient fait la demande ont eu une proposition de mise à l'abri** en hôtel dit social.

La **disparité des critères de vulnérabilité** retenus par les DRIHL/DDCS ainsi que leur **durcissement récent** dans certains départements nous fait craindre une baisse de ces chiffres.



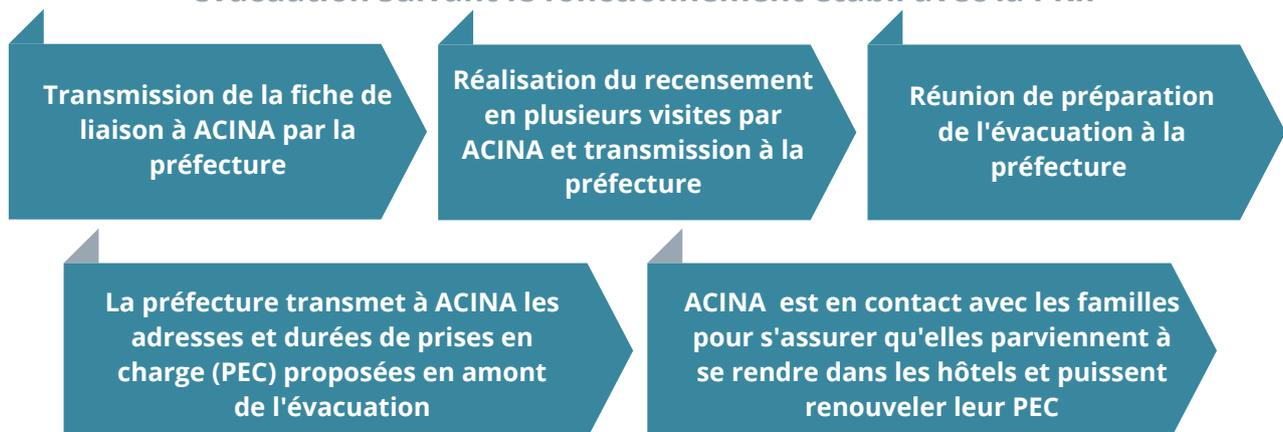
Parmi les 250 ménages mis à l'abri à l'hôtel suite à une évacuation nous ne sommes pas actuellement en mesure d'évaluer combien sont encore pris en charge par le 115. Une collaboration étroite avec les DRIHL/DDCS pourrait permettre d'obtenir ces chiffres.

Recensements pré-évacuation

Une communication efficace entre la DRIHL et les équipes d'ACINA dans certains départements au moment des évacuations favorise une effectivité des prises en charge : la transmission des l'identité des ménages retenus par la DRIHL et des adresses des hôtels en amont de l'évacuation est par exemple un facteur favorable.

Il convient de souligner que les personnes engagées dans un parcours d'insertion, notamment celles accompagnées par ACINA, ne disposent généralement d'aucune garantie de mise à l'abri lors d'une évacuation. Cela met alors en péril une partie des démarches entamées avec nos équipes, bien que nous tentons dans la mesure du possible d'assurer la continuité de l'accompagnement post-expulsion malgré l'éloignement géographique. Les familles peuvent malgré tout perdre confiance dans les acteurs de l'accompagnement et dans leur faculté à s'insérer.

Rôle d'ACINA dans la mise à l'abri des personnes suite à une évacuation suivant le fonctionnement établi avec la PRIF



Par ailleurs, entre 2018 et 2019 **32 ménages se sont vus proposer un accompagnement par ACINA à la suite d'une expulsion, en fonction de la capacité des équipes par rapport aux nombres de familles déjà suivies. Cela équivaut à 3% des personnes recensées et à 0,9% des personnes rencontrées.** Ces chiffres devraient baisser drastiquement en 2020 dans la mesure où les équipes ne peuvent désormais plus répondre aux demandes de suivi social exprimées dans ce cadre, les antennes n'étant pas en mesure d'accompagner de façon qualitative plus de 60 à 80 ménages chacune. Nous faisons alors face à un **réel problème de demandes d'accompagnement non pourvues** tant pour les ménages hébergés à l'hôtel que pour ceux à la rue.

Il convient donc de s'interroger sur la pertinence de cette mission de recensement en vue de la mise à l'abri des personnes par ACINA dans le cadre de la mise en oeuvre de la stratégie régionale de résorption des bidonvilles, d'autant plus que les équipes ACINA sont progressivement associées aux expulsions par les personnes alors qu'elles nécessitent toute la confiance des familles dans leur mission d'accompagnement. Par ailleurs les prises en charge de très courte durée ne participent pas à la stabilisation et à l'insertion des familles. Il semblerait que cette mission pourrait éventuellement être assumée par des structures de droit commun afin de recenser les personnes vulnérables et/ou souhaitant une mise à l'abri.

Les Projets Locaux d'Insertion et de Résorption - PLIR

Par le biais du troisième volet d'action, les projets locaux d'inclusion et de résorption, ACINA souhaite participer à la **mise en œuvre effective de l'instruction du Gouvernement visant à donner une nouvelle impulsion à la résorption des campements illicites et des bidonvilles du 25 janvier 2018.**

Il s'agit alors de développer une **dynamique multi-partenaire afin de permettre une résorption positive d'un bidonville** en impliquant à la fois les collectivités territoriales, les associations spécialisées, les propriétaires du terrain, les services de droit commun, les représentants de l'Etat et les personnes vivant sur le bidonville. Nos actions se concentrent alors sur des sites ne faisant pas l'objet d'une procédure juridique ou bénéficiant d'un délai suffisamment long avant expulsion. Nous estimons à **deux ans la durée minimale de résorption d'un site d'une vingtaine de ménages.**

Cet axe de travail est au **cœur de l'action quotidienne des équipes** du programme Mobilisation pour une Inclusion Active puisque près de la moitié des ménages accompagnés vivent dans des bidonvilles ou des squats faisant l'objet d'un projet de résorption.

Les travailleurs sociaux, conseillers en insertion professionnelle et coordinatrices sont pour cela appuyés par **deux chargés de partenariat qui assurent l'identification, la mobilisation et la coordination des partenaires pertinents** dont l'action permet de répondre à des besoins des personnes, tels que la santé ou l'aménagement des sites.

La réussite de ces projets repose sur une synergie d'acteur et la mobilisation du droit commun, notamment en matière d'accès au logement et à l'hébergement. Les partenaires d'ACINA ont un rôle clef dans ces projets qui ne pourraient exister en tant que tels sans leur concours. Nous relevons notamment les acteurs associatifs suivants (liste non exhaustive) :



Montreuil - Les Néfliers

Type d'installation : squat

Nombre de familles : 22 - environ 80 personnes

Nombre de familles accompagnées : 22

Date de démarrage : avril 2019

Procédure : le propriétaire - l'EPPFIF - a engagé une procédure. L'expulsion est possible à partir d'avril 2020 mais ne sera pas demandée si un réel projet est mis en place via la signature d'une convention tripartite engageant un organe représentatif de l'Etat.

Modalités d'intervention : permanence hebdomadaire, visites sur le site, rencontres mensuelles avec la mairie.

Pilotage : un COPIL une fois par semestre avec le propriétaire, la préfecture 93, la DRIHL 93, les élus de Montreuil, ACINA.

Autres acteurs intervenant sur le squat : Ecole Enchantée, Antenne Scolaire Mobile (ASM), collectif d'animation du quartier, collectif de soutien aux Roms de Montreuil.



Les points positifs

- Un fort maillage partenarial
- Une forte adhésion des familles
- Une municipalité très impliquée

Les difficultés

- Évacuation possible à court-terme
- Insalubrité du site
- Temporalité du traitement des demandes de logement social

Les avancées de l'accompagnement



22 enfants en âge d'être scolarisés au total. Parmi eux, 6 sont scolarisés en élémentaire et 2 au collège. Les 12 autres sont inscrits aux ASM.



17 familles ont été domiciliées au CCAS de Montreuil. Trois sont en attente d'une place.



5 dossiers SIAO, 6 demandes de logement social. Trois familles sont considérées "proches" de l'accès au logement.



5 inscriptions à Pôle Emploi, 7 en Mission Locale, 2 entrées en formation, 1 CDD et 2 CDDI. Un parrainage emploi sera lancé en janvier 2020 avec l'appui des bénévoles du quartier.

Perspectives éventuelles

- Travail en partenariat renforcé avec le SSD.
- Mise en place d'un COTECH logement avec le SIAO, la DRIHL, la préfecture et ACINA.

Bondy - Route d'Aulnay

Type d'installation : bidonville

Nombre de familles : 80 - environ 250 personnes

Nombre de familles accompagnées : 31

Dates : août 2018 - octobre 2019

Procédure : terrain expulsé en octobre 2019

Modalités d'intervention : visites sur le site, rencontres mensuelles avec la mairie, réunions inter-associative et avec les habitants régulières.

Pilotage : un COPIL une fois par semestre avec le propriétaire, la préfecture 93, la DRIHL 93, la Mairie de Bondy, ACINA.

Autres acteurs intervenant sur le site : ASET 93, Médecins du Monde, Secours Catholique, Agir pour la Santé des Femmes, Système B, Hors la Rue, les Enfants du Canal.

Bilan et préconisations

Le projet mené à Bondy est la première expérience menée par ACINA pour permettre la résorption d'un site par l'inclusion durable de ces habitants dans le cadre du programme M.I.A.

Il a permis l'émergence d'une solide synergie d'acteurs permettant une prise en charge globale des familles dans le cadre d'une dynamique portée par la mairie également très impliquée dans la vie quotidienne du site. Cela a permis l'obtention de résultats sans précédent en termes de scolarisation notamment.

Ce bidonville a également été l'objet d'un important travail d'aménagement afin de permettre le démarrage des travaux prévus ainsi que l'amélioration des conditions de vie des personnes. Ainsi la moitié des baraques ont été détruites puis reconstruites pour laisser place aux engins de chantier. Un accès à l'eau a été installé. Des toilettes et des bennes à ordures ont été mises à disposition.

L'évacuation du bidonville de Bondy a mobilisé les DRIHL 93, 92 et 94 ainsi que la DDCS 91. Cette approche interdépartementale a permis la **prise en charge de 21 ménages à l'hôtel** sur les 36 recensés au moment de l'évacuation. Une analyse des situations ménage par ménage aurait pu permettre de privilégier des sorties vers des dispositifs d'hébergement plus stables (CHU, CHRS).

Actuellement, **12 ménages ont pu se maintenir en hôtel**, certains ayant été contraints de les quitter et faisant état de punaises de lit, cafard et chambres non adaptées (dortoirs de trente personnes pour des enfants en bas âge). Parmi les 12 restants, **2 ménages devraient intégrer le MESNIL** dispositif porté par l'association Les Enfants du Canal prochainement, 1 ménage a eu une proposition en Solibail en Essonne, 1 autre a intégré un logement du dispositif Toti Impreuna porté par l'association Emmaüs-Coup de Main.

Deux ménages qui n'ont pas été pris à l'hôtel sont également en attente de leur entrée au MESNIL.

Illustration : photo prise route d'Aulnay le jour de l'expulsion du bidonville

PLIR dans le Val-de-Marne

Bonneuil - RN19

Type d'installation : bidonville

Nombre de familles : 70 - 200 personnes

Nombre de familles accompagnées : 13 en accompagnement global - 30 en demande ponctuelle

Date de démarrage : mars 2019

Procédure : expulsion prévue en avril 2020

Modalités d'intervention : visites sur le site, rendez-vous individuels à l'antenne, permanence scolarisation, permanence domiciliation

Pilotage : préfecture 94, PRIF, DRIHL 94, ACINA.

Autres acteurs intervenant sur le site depuis mai 2019 : PUI, Hors la Rue, Enfants du Canal

Ce bidonville est particulièrement insalubre : pas d'accès à l'eau, installations électriques précaires, bennes à ordures insuffisantes jusqu'en septembre 2019. ACINA n'est pas compétente pour intervenir dans ce domaine et n'a pu identifier d'acteur associatif en capacité d'intervenir.

Une installation d'eau temporaire a été mise en place par la mairie durant la canicule en juillet 2019.

Les avancées de l'accompagnement



54 personnes domiciliées auprès du service social municipal de Bonneuil-sur-Marne



9 personnes en POEC - 1 en CDDI



5 ouvertures de droits CAF, 15 ouvertures de comptes bancaires, 2 déclarations d'impôts, 6 demandes d'aides financières exceptionnelles.



10 enfants scolarisés



16 inscriptions Pôle Emploi
1 orientation en Mission Locale
3 orientations en PLIE



2 dossiers SIAO et 2 DLS faites,
10 SIAO et 10 DLS en cours



Anthony - rue Léon Jouhaux

Type d'installation : bidonville

Nombre de familles : 30 - environ 85 personnes

Nombre de familles accompagnées : 16

Date de démarrage : janvier 2019

Procédure : en cours

Modalités d'intervention : permanence hebdomadaire, visites sur le site.

Pilotage : associatif.

Autres acteurs intervenant sur le site : ASAV, Collectif Romeurope 92, Enfants du Canal, CASNAV, Intermèdes Robinson, Chemins d'Enfance, Système B

Depuis le début de l'intervention d'ACINA :

15 enfants ont été scolarisés

22 ménages ont obtenu une domiciliation

4 personnes ont déposé une demande de PUMA et 4 autres une demande d'AME

4 dossiers SIAO effectués et 2 demandes de logement social

1 sortie en Centre d'hébergement

1 personne a fait une POEC

5 personnes en recherche

Le dispositif OEPRE a été mis en place sur le bidonville.

Deux ateliers sportifs ont été proposés aux enfants en partenariat avec BBB.

Interpellés par des bénévoles qui intervenaient sur le site depuis plusieurs mois ACINA, en lien avec le propriétaire du site et la mairie d'Anthony, a souhaité proposer un accompagnement socio-professionnel aux familles vivant sur ce site ainsi que des aménagements pour améliorer les conditions de vie et la sécurité du bidonville. Ainsi, un partenariat a été mis en place avec Veolia.

Néanmoins, au regard de l'absence de pilotage étatique du projet, l'association fait désormais le choix de se cantonner à l'accompagnement des ménages identifiés.



Atelier basket - Juin 2019

Grigny - Rue Morogue

Type d'installation : bidonville

Nombre de familles : 5 - environ 15 personnes

Nombre de familles accompagnées : 5

Date de démarrage : septembre 2019

Procédure : expulsion prévue en juillet 2020

Modalités d'intervention : visites sur le site, rendez-vous individuels à l'antenne de Corbeil

Pilotage : préfecture de l'Essonne

Autres acteurs intervenant sur le site : N/A

Si la formalisation du projet s'est faite à l'automne 2019, les familles sont accompagnées par les équipes d'ACINA depuis la fin 2018. **Toute les personnes sont domiciliées et ont des droits santé ouverts.** Les enfants en âge d'être scolarisés le sont tous. Des partenariats sont en cours pour leur proposer du soutien scolaire.

Deux personnes sont en emploi et pourront rapidement prétendre à une sortie en logement.

Les points positifs

Une forte impulsion de la part de la préfecture qui a réuni les différents acteurs pertinents pouvant consolider les parcours entrepris : DDCS, SIAO, DIRECCTE, Mairie, bénévoles. La mise en place de ce dialogue est un appui important pour les équipes d'ACINA.

Les points négatifs

Les délais accordés sont très courts. Au regard des problématiques de santé notamment rencontrés par plusieurs adultes sur ce bidonville, une sortie en logement à court-terme est peu probable. De même, cela ne permet pas d'envisager une action depuis le bidonville alliant à l'accompagnement une amélioration des conditions de vie matérielles sur le site.

Stratégie partenariale

La stratégie partenariale mise en oeuvre par ACINA a pour objectif de favoriser l'insertion des personnes accompagnées en y associant des acteurs ayant des compétences complémentaires à celles de l'association. Ces derniers peuvent être des structures associatives, des acteurs publics ou privés ayant ou non l'expérience du travail et de la relation avec le public vivant en bidonville. Cette démarche partenariale a également pour objectif l'amélioration de la perception du public accompagné stigmatisé en raison de son origine et ethnie supposée.

Enfin, cette dynamique partenariale sert la résorption des bidonvilles en sensibilisant des acteurs du droit commun qui sont en demande d'un échange de pratiques pour savoir comment aborder cette problématique ou les propriétaires des terrains sur lesquels se trouvent, parfois de façon récurrente, des bidonvilles ou squats. ACINA les interpelle dans le but de démontrer qu'ensemble un travail plus efficace est possible.

Les partenariats ont également pour but de **consolider les parcours d'accompagnement des personnes** et notamment de favoriser les sorties vers l'emploi des personnes accompagnées. Ainsi, nous travaillons à des modalités de coopération avec les CFA du bâtiment, Casino, Vinci, la Fédération Française du Bâtiment et différents réseaux de l'insertion par l'activité économique.

Plus globalement, il s'agit de poursuivre la dynamique partenariale spécifique à ACINA. Nous avons rencontré depuis juillet 2018 plus de 150 partenaires différents dans les domaines de l'accompagnement social, de l'insertion professionnelle, de la formation, de la sanitation, de l'innovation sociale ou encore de l'hébergement et du logement qui viennent renforcer l'impact des actions menées dans le cadre du programme M.I.A.

Parce que l'accompagnement des personnes englobe toutes les dimensions de la vie, les équipes du programme MIA travaillent à proposer des activités de loisirs pour les personnes vivant en bidonvilles grâce au soutien d'autres associations ou de mairies. Ainsi, 8 enfants ont pu être inscrits en centre de loisirs pour l'été 2019. Une soixantaine a pu participer à des activités sportives proposées par BigBangBallers.

3 fêtes de Noël ont été proposées aux personnes accompagnées.

ACINA remercie l'ensemble de ses partenaires ayant participé à l'avancement des parcours d'insertion et à l'amélioration des conditions de vie des personnes .



Fête de Noël Sainte Denis - Décembre 2019

Perspectives

Après 18 mois d'expérimentation, force est de constater que ces projets locaux d'insertion et de résorption sont difficiles à mettre en place. Ils nécessitent l'adhésion d'un grand nombre d'acteurs et provoquent des réactions de rejet sans doute liées à la dimension de stabilisation temporaire et d'amélioration des conditions de vie des personnes que ces projets supposent. Ils s'inscrivent pourtant pleinement dans l'esprit de l'Instruction du 25 janvier 2018 et de l'expérimentation que l'Etat souhaite mener en vue de réduire de moitié le nombre d'habitants en bidonville d'ici 2022 puisqu'ils visent l'optimisation du temps d'existence d'un site avant son évacuation (souvent définie par une décision de justice) pour permettre l'avancement des parcours d'insertion des personnes.

Face à ces différents constats et dans un souci permanent d'améliorer le programme M.I.A tout en étant porteurs et porteuses de propositions, nous nous interrogeons sur la possibilité d'établir une dynamique favorable à la résorption des bidonvilles qui associerait les DRIHL, DDCS, les SIAO, les bailleurs sociaux, privés, etc.

En effet, si l'accompagnement socio-professionnel est un élément majeur de l'insertion des personnes, il n'aboutira que difficilement à l'horizon 2022 si celles-ci ne voient pas leur situation évoluer du point de vue de l'hébergement et du logement. Nous souhaitons ainsi solliciter un accès dérogatoire au logiciel SYPLO afin que les publics issus de bidonvilles puissent y être intégrés par les travailleurs sociaux d'ACINA et ainsi reconnus prioritaires en matière d'accès au logement.

Le lancement par Monsieur le ministre Julien De Normandie de l'Acte II du plan Logement d'abord et l'annonce du doublement des crédits dédiés à la résorption des bidonvilles est naturellement une excellente nouvelle. Il nous semblerait pertinent qu'une partie des 60 millions d'euros annoncés puissent également servir à pérenniser les parcours d'insertion des personnes accompagnées en leur permettant de sortir durablement du bidonville, prévenant ainsi la réinstallation en bidonville et la souffrance associée à un tel parcours d'errance.

La mobilisation de certaines des 40.000 places supplémentaires créées en intermédiation locative pourrait être un des éléments de réponse à ce défi. Nous sommes bien sûr entièrement conscients et conscientes de la très grande problématique du logement en Île-de-France et de la saturation de bon nombre de dispositifs. Néanmoins, il nous semble crucial de penser la sortie du bidonville dans une logique de parcours allant de l'accès au droit au logement en passant par l'insertion professionnelle. Il est essentiel pour cela de pouvoir y associer le concours des services concernés.

En 2020, ACINA souhaite renforcer son action auprès des jeunes vivant en bidonville ou squat, notamment via son intégration au Plan Régional pour l'Insertion des Jeunes mais aussi auprès des femmes avec une formation des équipes aux problématiques spécifiques rencontrées par ces dernières. ACINA sera également attentive à articuler son intervention dans le cadre du programme M.I.A. avec celle des maraudes mixtes mises en place dans les départements.

Ils ont soutenu financièrement le programme M.I.A. en 2018-2019 :



Merci à toute l'équipe ACINA
pour leur participation à la
réalisation de ce bilan

